



AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE

Secrétariat de l'Assemblée

Carnet de bord

23 janvier 2012

Le Bureau de l'Assemblée, réuni le 23 janvier 2012, à Strasbourg, sous la présidence de M. Mevlüt Çavuşoğlu, Président de l'Assemblée, en ce qui concerne :

- **1^{ère} Partie de la Session de 2012 (Strasbourg, 23-27 janvier 2012) :**

i. Demandes de débat selon la procédure d'urgence et de débats d'actualité: a décidé de proposer à l'Assemblée de tenir un débat d'actualité sur « la Fédération de Russie entre deux élections » et que ce débat soit introduit par M. Gross (Suisse, SOC) ;

ii. Election d'un juge à la Cour européenne des droits de l'homme au titre de la Belgique : a pris note de la recommandation soumise par la sous-commission sur l'élection de juges à la Cour européenne des droits de l'homme et a décidé de la transmettre à l'Assemblée pour être entérinée dans le cadre du rapport d'activité ;

iii. Election du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe : a pris note de la lettre de la sous-commission des droits de l'homme qui a eu des entretiens avec les candidats et a décidé de la transmettre aux membres de l'Assemblée ;

iv. Projet d'ordre du jour : a mis à jour le projet d'ordre du jour ;

- **Rapport d'activité du Bureau de l'Assemblée et de la Commission Permanente (7 octobre 2011 – 23 janvier 2012)** (*Rapporteur M. Çavuşoğlu, Turquie, GDE*) : a approuvé le rapport d'activité ;

- **Election du/de la Secrétaire général(e) adjoint(e) du Conseil de l'Europe** : a examiné et approuvé le projet de cadre de compétences pour le poste du/de la Secrétaire général(e) adjoint(e) proposé par le Comité des Ministres et a décidé de le soumettre, ainsi que la décision prise le 12 décembre 2011 de raccourcir à 3 ans la durée du mandat du/de la Secrétaire général(e) adjoint(e) élu(e) en 2012, pour ratification par l'Assemblée.

- **Observation d'élections :**

i. Elections législatives au Maroc (25 novembre 2011) : a approuvé le rapport de la commission ad hoc qui a observé ces élections ;

ii. Elections législatives en Fédération de Russie (4 décembre 2011): a approuvé le rapport de la Commission ad hoc qui a observé ces élections et a pris note du communiqué de presse diffusé par la mission d'observation post-électorale (19-21 janvier 2012) ;

iii. Election présidentielle en Fédération de Russie (4 mars 2012) : a approuvé la composition de la commission ad hoc et a nommé M. Kox (Pays-Bas, GUE) en tant que Président ;

iv. Elections au Conseil législatif palestinien et à la présidence de l'Autorité nationale palestinienne (4 mai 2012 à confirmer) : a décidé, en principe et sous réserve de recevoir une invitation des autorités compétentes et confirmation de la date, d'observer ces élections et de constituer une commission ad hoc à cette fin composée de 30 membres (selon le système D'Hondt : PPE/DC : 11, SOC : 9; GDE : 5, ADLE : 4, GUE : 1) et a autorisé une mission préélectorale qui aura lieu un mois environ avant les élections ;

v. *Elections législatives en Arménie (6 mai 2012)* : a décidé, en principe et sous réserve de recevoir une invitation des autorités nationales compétentes, d'observer ces élections et de constituer une commission ad hoc à cette fin composée de 30 membres (selon le système D'Hondt : PPE/DC : 11, SOC : 9; GDE : 5, ADLE : 4, GUE : 1) et a autorisé une mission préélectorale qui aura lieu un mois environ avant les élections ;

vi. *Elections législatives en Serbie (mai 2012)*: a décidé, en principe et sous réserve de recevoir une invitation des autorités nationales compétentes et confirmation de la date, d'observer ces élections et de constituer une commission ad hoc à cette fin composée de 30 membres (selon le système D'Hondt : PPE/DC : 11, SOC : 9; GDE : 5, ADLE : 4, GUE : 1) et a autorisé une mission préélectorale qui aura lieu un mois environ avant les élections ;

- **Renvois et transmissions en commissions** : a approuvé le renvoi suivant, sous réserve de ratification par l'Assemblée :

. Doc. 12818, demande d'avis du Comité des Ministres, *projet de 4^e protocole additionnel à la Convention européenne d'extradition (STE n°24)* à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport* ;

- **Communications** : a pris note des communications du Président, du Secrétaire Général et de la Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe, ainsi que du Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire ;

- **Vice-président(e)s de l'Assemblée en 2012** : a pris note de la liste de candidats ;

- **Rapports des commissions ad hoc du Bureau** :

i. *Commission ad hoc pour la mise en œuvre de la Résolution 1416 (2005) sur le conflit du Haut-Karabakh traité par la Conférence de Minsk de l'OSCE* : a approuvé le rapport présenté par le Président de la Commission ad hoc ;

ii. *Commission ad hoc pour la promotion du dialogue entre les délégations géorgienne et russe de l'Assemblée* : a approuvé le rapport oral par le Président de la Commission ad hoc.

- **Questions soulevées par les commissions** :

i. *Commission des questions politiques et de la démocratie*

. a approuvé le mémorandum sur l'évaluation du Partenariat pour la démocratie et les propositions qu'il contient et a pris note qu'elles seraient présentées pour ratification par l'Assemblée dans le cadre du rapport d'activité ;

. a décidé de renvoyer l'évaluation du partenariat pour la démocratie concernant le Parlement du Maroc et le Conseil national palestinien à la Commission des questions politiques et de la démocratie pour rapport et à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme et à la Commission sur l'égalité et sur la non-discrimination pour avis.

- **Composition de la Commission de suivi et de la Commission du Règlement, des Immunités et des questions institutionnelles** :

i. sur la base des propositions des groupes politiques, a désigné les membres de ces deux commissions et décidé de soumettre ces désignations à l'Assemblée pour ratification ;

ii. en ce qui concerne l'Ukraine : à l'issue d'un vote a désigné Mme Herasym'yuk (PPE/DC) et Mme Liovochkina (GDE) membres de la commission de suivi, pour ratification par l'Assemblée.

- **Résolution 1376 (2004) relative à Chypre** : a pris note des lettres des deux partis politiques chypriotes turcs communiquant au Président de l'Assemblée les noms des deux « représentants élus de la communauté chypriote turque » appelés à siéger à l'Assemblée à savoir M. Ahmet Eti (Parti national de l'unité) et M. Mehmet Çaglar (Parti républicain turc) à soumettre à l'Assemblée pour approbation dans le cadre du rapport d'activité ;

- **Date et lieu des prochaines réunions :**

- . Vendredi 27 janvier 2012, Strasbourg (partie de session) à 8h30.
- . Jeudi 8 mars 2012, Paris (Bureau CE) à 15 h.

Markus Adelsbach/ Ivi-Triin Odrats

Copie au(x) :

Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire
Directeur Général, Directeurs et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire
Secrétaires des délégations nationales de l'Assemblée
Secrétaires des groupes politiques de l'Assemblée
Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie
Secrétaire Général du Congrès
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeurs Généraux
Directeur de Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Directeur du bureau du Commissaire aux droits de l'homme
Directeur de la Communication
Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe